



Conseil Départemental du Lot

RODRIGUEZ de CASTRO Béatrice
Président

Madame Pascale MATHIEU

Président Conseil nationall Ordre des
masseurs kinésithérapeutes
91bis rue du cherche midi
75006 Paris

CAHORS le 07 avril 2022

LRAR

Objet : Communication procès-verbal élection complémentaire CDOMK 46 du 07 04 2022

Madame le Président du CNOMK,

Par le présent courrier, je vous communique le procès-verbal de l'élection complémentaire du conseil départemental de l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes du LOT (CDOMK 46) visant à élire un titulaire Libéral dont le mandat ira jusqu'en 2026, et dont les résultats ont été promulgués ce jeudi 07 avril 2022.

Vous en souhaitant bonne réception.

Je vous prie d'agréer, madame le président, l'expression de mes respectueuses salutations

Béatrice Rodriguez de Castro
Président CDOMK 46

Procès-verbal de l'élection complémentaire du conseil départemental du LOT

Le Conseil départemental de l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes du Lot s'est réuni le 07 avril 2022 en son siège, 10 rue des jacobins à CAHORS, pour procéder au dépouillement des votes reçus à l'occasion de l'élection complémentaire.

1. Rappel du nombre de sièges à pourvoir :

Pour le collège des libéraux :

1 membre libéral titulaire avec un mandat jusqu'en 2026.

2. Ouverture de la séance

Election du bureau de vote :

Madame Rodriguez de Castro Béatrice, Président du Conseil départemental du LOT a ouvert la séance à 13H00 et a invité l'assemblée des électeurs présents à élire un bureau de vote composé d'un président et de deux assesseurs. Ont été élus :

- Jean Jacques BALES en qualité de président du bureau de vote,
- Benoît SADOUX et Béatrice RODRIGUEZ de CASTRO en qualité d'assesseurs.

Chacun d'eux a eu à sa disposition la liste des électeurs et la liste des électeurs ayant voté par correspondance.

Vote :

Le scrutin a été ouvert par le président du bureau de vote à 13H, conformément aux indications portées sur les convocations.

Le président du bureau de vote a fait constater que l'urne était vide. Il a ensuite été procédé au vote.

Le président du bureau de vote a annoncé à 14H00 la fin du scrutin, conformément aux indications portées sur les convocations. Aussitôt la clôture prononcée, la boîte scellée contenant les votes par correspondance a été ouverte, les enveloppes ont été comptées et ouvertes et les enveloppes anonymes qu'elles contenaient ont été placées dans l'urne.

3. Dépouillement :

Le dépouillement a eu lieu sans désenvelopper en séance publique.

4. Résultats :

4.1 Collège des libéraux :

Nombre d'inscrits : 221

Nombre de votants : 16

Nombre de votes valides : 15

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0

Noms	Prénoms	Nombre de voix	Rang	Résultat
BELIVENT	Sylvie	15	1	1

Candidats inéligibles :

L'éligibilité des candidats a été appréciée à la date du 07 avril 2022.

Ont été reconnus inéligibles : **AUCUN**

Candidats élus :

Il ressort de cette élection que :

est déclarée membre titulaire élue au scrutin complémentaire, avec un mandat jusqu'à 2026 : **BELIVENT Sylvie**.

5. Réclamations / décisions prises par le bureau de vote / incidents :

Aucune réclamation.

La séance a été clôturée 1H00.

Le Président du bureau de vote

Jean Jacques BALES

SIGNATURE

Les assesseurs

Benoît SADOUX

Béatrice RODRIGUEZ de CASTRO

SIGNATURE

SIGNATURE

ANNEXE :

- Bulletins de vote dont la validité est contestée ou refusée (bulletins nuls)
- Attestation du président sur l'éligibilité des candidats

